

M. Stevens: Personne ne prétend que Statistique Canada n'est plus l'institution fiable qu'elle a été pendant de nombreuses décennies.

M. Johnston: Monsieur l'Orateur, je suis content d'apprendre que le président du Conseil du Trésor est allé visiter les locaux, mais il devrait savoir qu'il peut se faire livrer directement les documents dans son bureau.

Des voix: Oh, oh!

M. Johnston: Voici ce que je voudrais demander au président du Conseil du Trésor. Y aurait-il lieu de constituer un comité spécial de la Chambre pour étudier la question du fonctionnement de Statistique Canada et de lever une bonne fois pour toutes le doute?

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, je ne manquerai pas de tenir compte de la proposition du député qui est, en fait, je pense, une instance. J'ai cru que la première tâche du nouveau gouvernement c'était d'aller se rendre compte sur place de la situation à Statistique Canada. J'ai rencontré différents fonctionnaires et j'ai l'intention d'en rencontrer encore d'autres. S'ils jugent utiles de confier à un comité le soin d'étudier la situation, ils ne manqueront certainement pas de le proposer.

* * *

L'ÉNERGIE

L'AMPLITUDE DES HAUSSES FUTURES DU PRIX DU PÉTROLE

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Il a déclaré, je crois, lors de sa conférence de presse ce matin, que le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta se sont entendus sur l'amplitude des hausses du prix du pétrole.

Confirmerait-il à la Chambre qu'elles atteindront au moins \$4 le baril l'an prochain, ce qui, à notre avis, se traduira par un chômage aigu et une récession économique? Si oui, le premier ministre nous dirait-il—de sa manière calme et sincère qui rappelle un peu Mackenzie King—pourquoi il faut imposer cette épreuve aux Canadiens? Nous dirait-il en outre quelles mesures précises il entend prendre pour atténuer les effets de cette hausse sur le Canadien moyen?

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, certaines insultes dépassent vraiment les bornes.

Des voix: Bravo!

M. Munro (Hamilton-Est): Vous ne serez pas des nôtres aussi longtemps qu'il l'a été, Joe.

M. Lefebvre: Ce n'est pas si mal, Joe.

M. Clark: Je tiens à assurer à la Chambre et au député que nous n'en sommes encore venus à aucune entente définitive en cette matière, même pas sur un éventail de prix quoique mes entretiens avec les représentants des diverses provinces, y compris, et cela est très important, la province productrice de l'Alberta, m'ont permis de me faire une idée des possibilités d'entente. Je ne suis pas encore en mesure de vous dire quelle sera la nature précise de l'entente.

Questions orales

Tout ce que je puis vous dire, c'est que le gouvernement juge une hausse du prix du pétrole nécessaire, sans quoi nous laisserons le Canada à la merci de l'étranger pour ses approvisionnements futurs en pétrole.

M. Waddell: Monsieur l'Orateur, si j'ai insulté le premier ministre, je m'en excuse, mais c'est moins grave que si j'avais dit de lui, comme on l'a dit de l'ex-premier ministre, qu'il était un lecteur de Machiavel.

M. Lalonde: Il lit, lui au moins.

M. Waddell: Le trésorier conservateur de l'Ontario, M. Frank Miller, a dit hier qu'il ne fallait pas faire confiance au gouvernement fédéral ni à celui de l'Alberta pour la fixation des prix du pétrole tant qu'on n'en sera pas venu à une entente sur la répartition des revenus provenant des hausses de prix, et qu'il doutait que les gouvernements puissent assurer aux contribuables qu'ils récupéreront leur argent.

Le premier ministre est-il d'accord avec ce qu'a dit le trésorier de l'Ontario et, dans l'affirmative, quelles mesures précises proposera-t-il? Je crois comprendre que le gouvernement américain a proposé une taxe sur les bénéfices excédentaires des multinationales pétrolières.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, n'ayant pas vu la déclaration de M. Miller, je ne suis pas en mesure de la critiquer. Nous sommes particulièrement préoccupés par deux aspects de toute hausse éventuelle du prix de l'énergie et nous avons l'intention de prendre les mesures qui s'imposent en l'occurrence, bien que je ne puisse à ce moment-ci vous les préciser parce que nous ne les avons pas encore arrêtées.

Nous voulons premièrement empêcher les sociétés pétrolières de réaliser des bénéfices exagérés. A cet égard, nous comptons discuter avec les premiers ministres provinciaux d'une mesure que nous adopterons probablement pour garantir qu'une part importante de cet argent accroisse la proportion d'investissements canadiens dans la mise en valeur des sources d'énergie canadienne tout en laissant aux sociétés pétrolières un capital d'exploitation suffisant pour leur permettre d'accroître l'approvisionnement canadien.

Deuxièmement, en ce qui concerne les Canadiens qui seront particulièrement...

M. l'Orateur: A l'ordre. Comme la question exige une longue réponse, que le premier ministre tente effectivement de donner, je me vois obligé de l'interrompre pour permettre aux autres députés de poser des questions.

* * *

LE CN MARINE

LE PROJET DE DÉMÉNAGEMENT DE MONCTON À HALIFAX

M. Gary F. McCauley (Moncton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État aux Transports qui est chargé des transports maritimes. C'est au sujet de rumeurs voulant que le CN Marine songe à déménager de Moncton à Halifax. Mon collègue, le député de Gander-Twillingate, m'informe également que le CN Marine s'est engagé en avril 1978 à transférer une partie de son administration, sinon toute, à Saint-Jean de Terre-Neuve.